

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 7 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17/07/2020, visée en Préfecture le 30.07.2020;
- Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande Publique ;
- Considérant que la société bénéficie d'une exclusivité et que le besoin est inférieur au seuil de 40 000€;
- Considérant que la proposition de la société Carrosserie Vincent (26 802 ETOILE SUR RHONE) répond au besoin de la collectivité.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la mise en place d'une barre anti encastrement sur le camion grue du quai de transfert 6025 KL 05 de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE, avec la Société Carrosserie Vincent(26 802 ETOILE SUR RHONE).

Article 2 :

Le présent marché est conclu selon un montant global et forfaitaire de 9 898,00€ HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget ordures ménagères.

Article 3 :

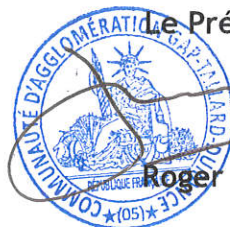
Le marché est conclu pour une durée de 1 mois.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 7 avril 2023

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 05/05/2023
Publié ou notifié le : 05/05/2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_04_24
Objet :	Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la mise en place d'une barre anti encastrement sur le camion grue du quai de transfert 6025 KL 05 de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE, avec la Société Carrosserie Vincent(26 802 ETOILE SUR RHONE).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20230407-D2023_04_24-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20230407-D2023_04_24-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3284.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230407-D2023_04_24-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mai 2023 à 09h24min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mai 2023 à 09h24min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mai 2023 à 09h24min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mai 2023 à 09h29min17s	Reçu par le MI le 2023-05-05

